

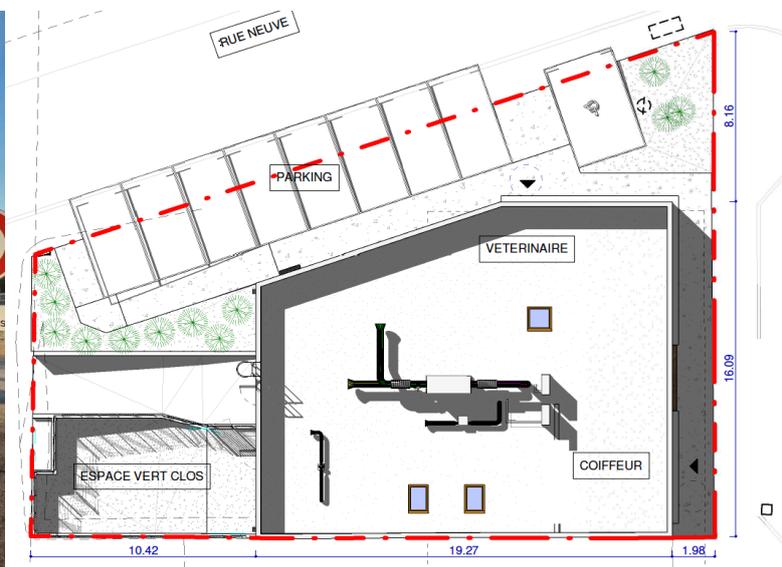


Chers Concitoyens, Chères concitoyennes,

Je tenais, avant cette période estivale, à vous donner des nouvelles de la vie de la collectivité et des actions qui ont marqué ce premier semestre de l'année et qui se dérouleront pendant l'été.

Comme vous l'observez tous les jours, le chantier le plus visible est celui de la Maison de Santé Pluridisciplinaire qui comprend, outre la Maison de Santé, le déménagement de la pharmacie, un centre de vision, un laboratoire d'analyse médicale et 12 logements. Malgré les difficultés géopolitiques et d'approvisionnement, les délais de livraison sont toujours maintenus et prévus début septembre. Les logements quant à eux seront terminés vers la fin de l'année. Une journée portes ouvertes sera réalisée afin de vous permettre de découvrir ce lieu essentiel pour notre territoire en termes d'accès à la santé et de lutte contre la désertification médicale. Pour rappel, vous pourrez retrouver, comme professions libérales : médecins généralistes, chirurgien-dentiste, infirmiers, kinésithérapeute, ostéopathe, psychologues, diététicien, orthophoniste, sage-femmes, sophrologue, hypnothérapeute, orthésiste-orthopédie-podologue. Dès maintenant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous chez les professionnels déjà installés sur la commune. Je pense en particulier au Dr. VIAUD (remplaçant depuis janvier le Dr FRAPPIER), aux cabinets d'infirmiers et d'orthésie-orthopédie-podologue situé Rue du Bois. Le temps venu, nous vous informerons sur les modalités d'accès des autres professionnels.

Concernant maintenant la création de la clinique vétérinaire et du salon de coiffure en lieu et place du cabinet médical, le permis de construire est en cours d'expertise par les services compétents et nous espérons un avis favorable d'ici la fin du mois avec des débuts de travaux courant dernier trimestre 2022 et une fin des travaux à l'été 2023. L'appel d'offres est lancé et les réponses sont attendues pour le 20 juillet 2022. Ce projet va conforter l'offre de services et l'attractivité de notre village. Il consolide également l'activité du salon de coiffure qui deviendra accessible aux personnes en situation de handicap. Je vous rappelle aussi que l'activité de la clinique vétérinaire débutera dès le mois d'octobre dans les locaux de l'actuelle pharmacie.



Je vous annonçais dans le dernier édito, la dernière tranche d'aménagements de la RD 968. L'appel d'offres est favorable et le conseil municipal délibérera le mardi 21 juin sur l'entreprise retenue. Les travaux se feront dans l'automne. De même, j'ai le plaisir de vous annoncer le début de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la rue du Bois à compter du 4 juillet. Les travaux de terrassement dureront jusqu'au 15 septembre. Je vous demande donc d'être prudent et d'adapter, en particulier, votre conduite. La fin de cette première tranche est prévue pour la fin de l'année. Comme vous pouvez le remarquer, je reste assez vague sur les délais. Cela est consécutif aux incertitudes que nous vivons actuellement quant à la disponibilité des matériaux.

L'été sera aussi l'occasion de réaliser de multiples travaux dans les bâtiments publics. Je pense par exemple à la réfection du dortoir de l'école maternelle mais aussi à des changements de portes dans la salle polyvalente. A propos des écoles, nous n'avons pas pu obtenir le niveau de subvention souhaité. C'était la condition *sine qua non* à la réalisation du projet. Nous envisageons donc d'autres solutions. Nous mettrons tout en œuvre pour que le changement des deux modules de préfabriqués se réalise d'ici 2025, délai nécessaire à l'aboutissement du projet.

Concernant les loisirs, vous avez pu constater l'installation d'un espace de jeux sportifs pour tous au niveau du parc intergénérationnel. N'hésitez pas à aller pratiquer un moment de détente et d'entretien physique dans un cadre qui s'aménage progressivement y compris au niveau paysager. Comme vous avez pu le remarquer, la plantation de fleurs dans notre village a été réalisée. Le choix s'est porté sur des endroits « stratégiques » afin de garantir leur entretien et leur arrosage. La question de notre capacité à arroser est fondamentale car elle touche à la disponibilité des ressources humaines de la collectivité (qui est réduite) et surtout à la disponibilité en eau dont la ressource s'amenuise année après année.

Sur ce sujet d'ailleurs, nous anticipons les évolutions climatiques et nous avons déjà intégré des réserves d'eaux pluviales enterrées. Dans la configuration actuelle, cela nous assure un arrosage durant un mois d'interdiction préfectorale. Nous poursuivons cette politique en particulier au niveau de la Maison Santé Pluridisciplinaire où seront installées plusieurs cuves de récupération des eaux pluviales. Nous visons une indépendance totale durant les étés.

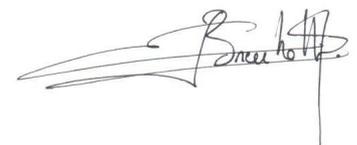
Au sujet des ressources humaines, Madeleine CHAMBLAS, notre bibliothécaire, a fait valoir ses droits à la retraite. Je tiens ici à la remercier pour toutes ces années passées au service de la collectivité et des citoyens. Elle a marqué la vie de notre village et c'est pourquoi, j'ai décidé, lors de son départ de lui décerner, en signe de reconnaissance et d'appartenance, la médaille de citoyenne d'honneur de notre village. A vous Madeleine, MERCI encore pour votre engagement, votre fidélité et votre conscience professionnelle !

Nous avons accueilli deux nouveaux employés : Stéphanie MONNOT que vous connaissez déjà car elle exerce la fonction de Secrétaire de Mairie à mi-temps et qui complète son temps de travail comme responsable de la Bibliothèque. Le deuxième employé vous le voyez très souvent dans nos rues depuis la mi-mai. Il s'agit de Félicien KUS qui assure les fonctions d'Agent Technique. Je sais que je peux compter sur vous pour leur réserver le meilleur accueil possible.

Enfin, je voudrais vous signaler que la commune est rentrée dans une révision de son Plan Local d'Urbanisme. Cette démarche est nécessaire pour se mettre en conformité avec la loi Climat et Résilience qui impose de réduire les surfaces urbanisables. Pour information, cette loi promulguée le 22 août 2021, a fixé l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) des sols en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié du rythme de consommation d'espaces d'ici à 2031. Cette disposition nous impose dès à présent de revoir les projets d'urbanisation en réduisant considérablement la surface urbanisable.

Pour conclure, je me permets de vous rappeler, dans cette période estivale quelques conseils de bien vivre ensemble. Merci à tous de respecter les heures de travaux et de bricolage, les places de stationnement ainsi que la tranquillité du voisinage en particulier les nuisances sonores générées par les activités festives estivales ou par les piscines. J'espère vous retrouver lors des festivités du 13 juillet et vous souhaite de passer un bel été en famille et de profiter de cette période pour vous ressourcer.

Bien fidèlement,



Gilles BRACHOTTE